

d'investissement, notamment la fabrication de matériel en fer, l'élaboration de technologie et de matériel marins et la mise au point de technologie de télécommunications et de navigation marine.

La province est également intéressée à attirer des industries de traitement et de fabrication à forte consommation d'énergie, auxquelles elle peut offrir de l'électricité à prix compétitifs. Un certain nombre de parcs industriels et de centres d'incubation bien situés facilitent la mise sur pied de petites et de moyennes entreprises de haute technologie.

Un certain nombre de programmes de développement offrent de l'aide et encouragent l'établissement et l'expansion d'entreprises de fabrication, de traitement et de services.

**Île-du-Prince-Édouard.** Le principal objectif de l'Agence de développement de l'Île-du-Prince-Édouard (Prince Edward Island Development Agency) consiste à trouver ou à créer des débouchés, dans le cadre de programmes visant à stimuler le développement économique et la création d'emplois de longue durée. Par l'entremise de sa division de développement, l'Agence offre divers programmes d'aide aux entreprises de fabrication et de transformation ainsi qu'aux industries de services connexes. Par le truchement de son programme d'aide à l'investissement, elle accorde des subventions en espèces jusqu'à concurrence de 50 % des sommes investies dans les immobilisations des projets. Pour ce qui est des projets financés en partie par une entreprise risquée, l'Agence administre un programme de capital de risque en vertu duquel l'investisseur peut contracter un prêt dont la période de remboursement peut aller jusqu'à 10 ans. Dans le cadre de son programme de centres industriels, elle loue, dans les parcs industriels de Charlottetown et de Summerside, des unités dont la superficie varie d'environ 37 m<sup>2</sup> à 3 066 m<sup>2</sup>. Ailleurs, l'Agence accorde aux industries de fabrication et de transformation des subventions annuelles aux termes de son programme d'encouragement à la location. Elle vend aussi, à des fins de construction d'installations industrielles, des terrains viabilisés dans le parc industriel West Royalty et à Parkdale, en banlieue de Charlottetown, et dans le parc industriel de Summerside.

**Nouvelle-Écosse.** L'Industrial Estates Ltd. (IEL) est une société de la Couronne de la Nouvelle-Écosse créée en vue de promouvoir l'établissement et l'expansion d'industries manufacturières dans la province. Elle peut financer, à des taux d'intérêt concurrentiels, jusqu'à 100 % du coût des terrains et bâtiments, et jusqu'à 60 % du coût, installation comprise, de la machinerie de production d'une nouvelle entreprise ou d'une usine existante en expansion. En général, le financement des terrains et bâtiments s'échelonne sur une période de 20 ans

et celui des machines sur une période de 10 ans. L'IEL peut aussi établir un programme d'encouragement pour satisfaire aux besoins d'un projet industriel, après en avoir évalué les répercussions économiques sur la Nouvelle-Écosse et le Canada. L'IEL possède et exploite tous les parcs industriels provinciaux de la Nouvelle-Écosse.

Un programme de mails industriels encourage la création de petits commerces et de petites industries en leur fournissant de l'aide pour payer leur loyer, dans leurs premières années d'exploitation, de même que des conseils et certains services de bureau.

La société dite Fondation de recherche de la Nouvelle-Écosse se livre à des recherches dans les domaines de la technologie marine, de la chimie, de la biologie et de la géophysique; en outre, elle offre des services consultatifs techniques et scientifiques à l'industrie et aux pouvoirs publics.

Le ministère du Développement de la Nouvelle-Écosse administre d'autres programmes ayant pour objet d'aider le commerce et l'industrie. Entre autres, un programme d'expansion du commerce (PEC) offre des subventions aux entreprises de la province qui désirent participer à des foires et à des expositions commerciales, prospecter des débouchés, prendre part à des cours sur le fonctionnement des marchés et accueillir des acheteurs. Par ailleurs, un programme de conception et de mise au point de produits offre des subventions aux fabricants locaux ou régionaux. Le Ministère administre également un programme concernant l'industrie en milieu rural, lequel offre aux entreprises de la province des subventions pour la création, l'expansion ou la modernisation d'installations situées hors des limites municipales d'Halifax-Dartmouth. D'autre part, un programme d'assistance professionnelle aide les petites entreprises à obtenir le concours d'experts pour résoudre des problèmes de nature exceptionnelle. Le Ministère offre aussi des programmes de développement des entreprises aux entrepreneurs ayant une incapacité et aux entrepreneurs d'autres groupes minoritaires.

Les entreprises nouvelles ou en voie d'expansion peuvent bénéficier de dégrèvements d'impôt municipal pour des périodes limitées, si leurs demandes sont approuvées par le ministère des Affaires municipales et celui du Développement.

**Nouveau-Brunswick.** Le ministère du Commerce et de la Technologie a pour mission d'assurer l'essor des secteurs de la fabrication et de la transformation. Ses objectifs sont: d'appuyer l'expansion d'une base industrielle solide, grâce au développement de l'activité des entrepreneurs locaux et des firmes locales opérant dans les différentes branches de l'économie; de diversifier l'assise industrielle de la province en s'efforçant d'attirer